

Déployer une démarche d'aménagement favorable à la santé, un enjeu d'acculturation et de montée en compétences

Par Cécile Poussard , Chargée d'études Sociologie urbaine et transitions

A l'heure où la thématique du « prendre soin » trouve progressivement une place dans le débat public local et dans les politiques publiques territoriales, l'enjeu d'une réelle déclinaison de ces intentions dans des démarches d'aménagement favorable à la santé se pose. Qu'il s'agisse de projets urbains ou de documents d'urbanisme, ces démarches doivent s'appuyer sur une acculturation progressive des élus et des équipes, ainsi que sur leur montée en compétence. C'est ce à quoi s'emploie l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central (AUCM) depuis plusieurs années, aux côtés des autres agences d'urbanisme de la région (URBA4), avec le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE).

Comprendre les enjeux : pourquoi faire de l'aménagement favorable à la santé ? S'appuyer sur les données probantes pour sensibiliser et convaincre.

Nous faisons aujourd'hui face à une montée des enjeux de santé et notamment des pathologies chroniques directement liées à notre environnement ou à notre mode de vie moderne (asthme, obésité, allergies, cancer, santé mentale...). Le dérèglement climatique constitue également un risque d'accentuation de ces problématiques de santé. En effet, l'augmentation des températures et la survenue d'événements climatiques extrêmes, nous exposent à de nouvelles vulnérabilités, tant physiques (déshydratation, zoonoses, augmentation de la part d'ozone dans l'air, risques sur l'accès à l'eau potable...) que mentales (éco-anxiété, stress lié à la gestion de catastrophes, perte de qualité du sommeil...).

La communauté scientifique s'accorde pour dire que 80% de notre état de santé est influencé par des facteurs environnementaux, socio-économiques et nos comportements individuels. Les collectivités disposent donc de nombreux leviers pour agir sur ces facteurs de risque et il est important de convaincre les élus et les équipes techniques de l'importance de la mise à l'agenda de ces thématiques.

Mettre au cœur des politiques publiques la préservation de la santé humaine, mais aussi de la santé animale et environnementale, permet non seulement de redonner du sens aux politiques menées, mais aussi d'engager de nouvelles dynamiques de transition de nos territoires

et de nos modes de vies. Pour certaines collectivités, les approches en santé sont un moyen de continuer à agir de manière plus consensuelle et fédératrice en faveur de la transition écologique, en s'appuyant sur la notion de co-bénéfices entre santé humaine et santé de l'ensemble du vivant. Par exemple, le maintien et l'accès à des espaces naturels arborés permettra non seulement de réduire la pollution de l'air, mais aussi de générer des espaces de fraîcheur pour les habitants, de favoriser la santé mentale par la présence d'une riche biodiversité (chant des oiseaux par exemple) ou encore de limiter l'impact de fortes pluies sur les zones d'habitation en maintenant des sols vivants, capables de retenir l'eau.

Donner à voir aux territoires accompagnés des données probantes, issues de recherches scientifiques et permettant de mesurer l'impact de notre environnement sur notre santé, est un moyen de convaincre les équipes et les élus de l'importance d'agir sur le sujet. En complément, porter à connaissance la situation de santé des habitants du territoire, permet également de prendre la mesure des enjeux locaux. L'appui de l'Observatoire régional de santé (ORS) a, par exemple, été précieux pour documenter l'état de santé des habitants d'Aulnat, mettre en avant la vulnérabilité particulièrement forte de cette commune sur de nombreux indicateurs et impulser ainsi une démarche d'urbanisme favorable à la santé dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg.

Devenir des acteurs de la santé et faire culture commune

La mise en avant de données probantes et d'indicateurs locaux sur l'état de santé de la population peuvent toutefois générer des inquiétudes pour les élus et les équipes. Il est donc important de mettre en avant les moyens d'action face à ces états de fait.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) précise que la santé ne relève pas seulement d'une absence de pathologie, mais d'un état de complet bien-être sur les plans physique, mental et social. Cette approche globale de la santé renvoie donc à des champs très variés d'action publique des collectivités : alimentation, activité physique, mobilité, petite enfance, mais également culture, entretien des espaces verts, etc.

Les temps de sensibilisation s'avèrent indispensables pour permettre à chaque agent et élu de saisir dans quelle mesure les actions portées peuvent avoir un impact sur la santé des habitants. L'AUCM a accompagné de nombreux acteurs territoriaux dans des temps d'acculturation, comme ce fût le cas lors d'un séminaire co-organisé par le CNFPT et URBA4 qui s'est tenu à Clermont-Ferrand en décembre 2025. L'enjeu est en particulier de faire culture commune entre les services et de se saisir collectivement de la définition globale de la santé et de ses différentes dimensions. Ainsi, lors du lancement de la démarche d'intégration d'un volet santé au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais en avril 2025, les différentes directions de la collectivité ont été associées à un temps de sensibilisation sur l'aménagement favorable à la santé. Étaient entre autres présentes, les personnes en charge du Projet alimentaire territorial (PAT), des démarches de transition écologique, d'aménagement, d'action sociale, de revitalisation des centres-bourgs ou encore de la gestion administrative et financière de la collectivité.

Au-delà de la création d'une culture commune, ce sont bien les connaissances et compétences cumulées de l'ensemble des acteurs (équipes internes, élus et partenaires) qui permettent d'intégrer une approche globale de la santé dans les projets conduits.

Accompagner la montée en compétences, outiller les acteurs

Les accompagnements menés par l'AUCM visent non seulement à faire prendre conscience aux collectivités de l'importance d'agir sur la santé et des leviers dont elles disposent pour le faire, mais également de pouvoir engager des démarches concrètes et opérationnelles en ce sens, que ce soit dans l'élaboration de projets d'aménagement ou dans l'intégration de ces enjeux dans des documents d'urbanisme.

Les objectifs de l'aménagement favorable à la santé peuvent se résumer comme le fait de limiter l'exposition aux facteurs de risques et de maximiser l'exposition aux facteurs bénéfiques pour la santé, en agissant sur les modes de vie, les caractéristiques sociales et économiques du territoire, l'habitat, les espaces publics, les milieux et les ressources. Il s'avère donc nécessaire d'outiller les collectivités pour rendre ces objectifs plus opérationnels et permettre leur déclinaison de façon priorisée et circonstanciée au regard des enjeux du territoire.

L'appui de l'Observatoire régional de santé (ORS) est ainsi indispensable par la mise à disposition de données statistiques (Balises) et l'appui à leur analyse.

Pour compléter les approches statistiques, les agences d'urbanisme ont développé un savoir-faire dans le déploiement de méthodes de diagnostics sensibles. Ceux-ci permettent de poursuivre l'acculturation des équipes via une approche par la perception des déterminants de santé dans l'espace public. Ce fût le cas par exemple dans le cadre du cycle Recré-Action porté avec Clermont Auvergne Métropole ou encore auprès du club départemental des chargés de missions revitalisation des centralités porté par la Direction départementale des territoires (DDT) du Puy-de-Dôme. Les outils de diagnostic sensibles permettent également de réaliser des diagnostics fins, comme à Aulnat, en juin 2025, pour expertiser une boucle piétonne au regard des différents déterminants de santé humaine, animale et environnementale.

Enfin, la constitution de grilles d'analyse permet d'accompagner les collectivités dans une relecture de leurs projets ou de leurs documents d'urbanisme, en les passant au crible des différents déterminants de santé ou des grands objectifs de l'aménagement favorable à la santé. La démarche est par exemple en cours dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais.

Permettre aux territoires de la région de s'approprier les outils développés et de pouvoir les utiliser constitue un enjeu fort des formations opérationnelles organisées par URBA4, comme ce fut le cas en octobre 2025 lors d'une formation de 2 jours en Drôme-Ardèche, centrée spécifiquement sur l'intégration d'une approche d'urbanisme favorable à la santé dans les démarches de revitalisation de centre-bourg.

Au-delà d'une relecture des projets et documents, ces outils permettent d'interroger des arbitrages en tenant compte de la situation du territoire. A titre d'illustration, si sur un territoire donné il sera préférable de maintenir des cheminements en pleine terre pour favoriser la biodiversité, sur d'autres territoire la priorité pourra être donnée à la mise en place de revêtements facilitant la marchabilité pour tous et ainsi lutter contre la sédentarité de façon inclusive.

Prendre en compte les vulnérabilités de tout être vivant En s'appuyant sur des démarches d'acculturation, de montée en compétence et d'outillage, les accompagnements déployés en faveur de l'aménagement favorable à la santé,

visent à rendre opérationnelles et concrètes les intentions de prendre soin exprimées par les territoires.

Pour y parvenir, et prendre réellement soin de tous, les démarches ne peuvent se détacher de la prise en compte des inégalités sociales et territoriales de santé, mais aussi d'une attention portée à l'ensemble du vivant, humain et non humain. Cela nécessite un croisement fort des expertises, y compris d'usage des habitants, en mobilisant des acteurs diversifiés (champ social, environnemental, aménagement...) autour de savoirs conceptuels, pratiques et sensibles. Cela nous invite également à décentrer notre

regard pour faire entendre toutes les voix, et pourquoi pas celles des non humains comme le propose les démarches du Parlement du Vivant. Les échanges avec le monde de la recherche, comme la participation à la table ronde « La santé, un levier des transitions territoriales ? » lors du colloque Transitions territoriales organisé en novembre 2025 par l'Université Clermont Auvergne, contribuent à ce renouvellement du regard pour les équipes de l'AUCM et ses adhérents.

